



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E156190

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/07/1986

Forme juridique : EI

Capital : 0

Raison sociale : BURGUNDER DAVID ENTREPRISE

53 GRANDE RUE  
90300 VETRIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 338 257 728 00042

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4037693-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59366856

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59366856

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 03 84 29 90 46

Portable :

Site Internet :

E-mail : david.burgunder@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BURGUNDER DAVID CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 16/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 16/11/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.